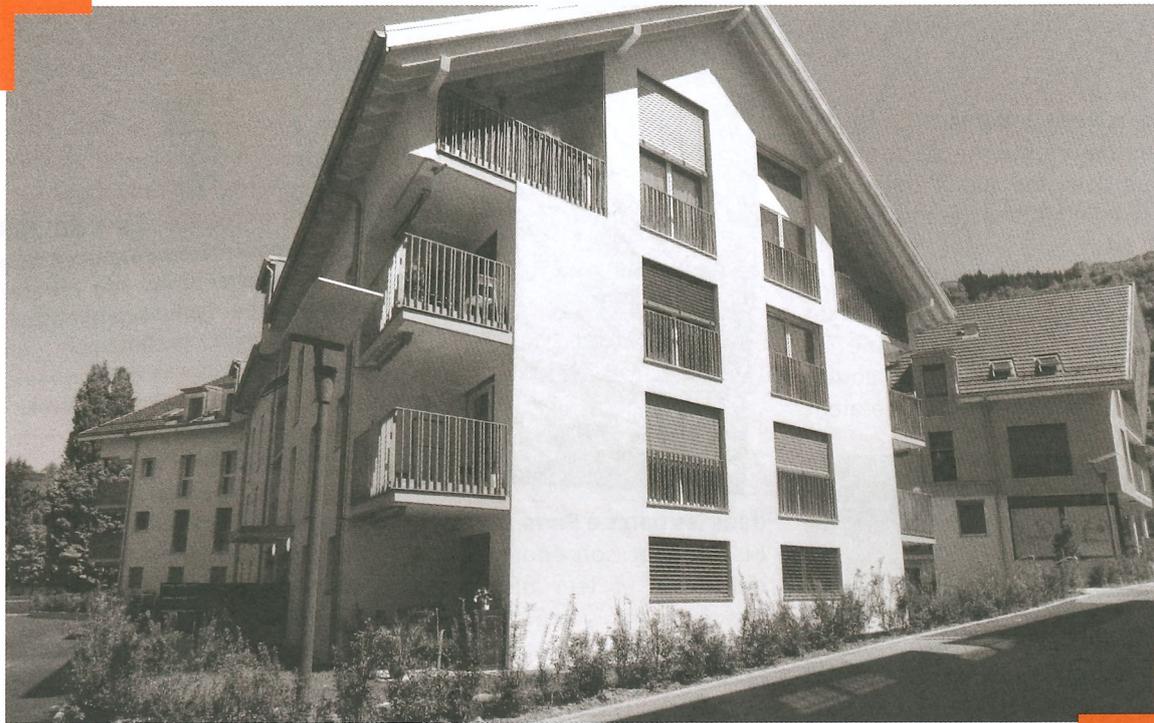


Rester le plus longtemps possible à domicile

Dans le canton de Vaud, il existe de nombreux logements spécialement adaptés qui permettent aux seniors et aux personnes en situation de handicap de vivre sereinement et de manière autonome à domicile jusqu'à l'âge avancé.



18 appartements adaptés avec accompagnement ont été inaugurés récemment à la Résidence du Centre à Blonay - Saint-Légier.

En raison de la confusion qu'apporte le terme « logement protégé » et des attentes qu'il peut susciter, l'appellation de ces lieux va changer : dorénavant, ils seront appelés logements adaptés avec accompagnement (LADA). Les LADA sont des appartements privés avec une architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite. Les locataires signent un contrat de bail à loyer. En parallèle, ils concluent un contrat de prestations assurées par un-e référent-e social-e qui soutient les locataires dans leur quotidien, organise des rencontres et des animations. Un espace communautaire au sein de l'immeuble permet de se rencontrer et de réaliser des activités, notamment partager un repas avec ses voisins. Un système d'alarme relié au réseau

de soins est également proposé en fonction des besoins.

A qui sont destinés les LADA ?

Les LADA accueillent des personnes âgées ou en situation de handicap physique qui souhaitent anticiper des problèmes de santé, vivre dans un logement plus adapté à leur mobilité réduite ou rechercher davantage d'interactions sociales avec le voisinage. Dans ce sens, cet environnement permet de rompre avec la solitude (plus de 80% des locataires vivent seuls) et renforce le rôle de chacun dans la communauté des voisins.

En moyenne, les personnes entrent en LADA vers l'âge de 73 ans et la moyenne d'âge des locataires est de 77 ans. Une étude récente réalisée par la Haute

Ecole de la Santé La Source indique que ces locataires sont en moyenne plus âgés et plus fragiles que les locataires habitant un logement ordinaire.

Ainsi, les LADA contribuent à répondre aux enjeux du vieillissement de la population en privilégiant à domicile une action préventive de promotion de la santé. L'intégration sociale et les activités avec d'autres locataires figurent parmi les facteurs-clés du bien-vieillir et le dispositif

des LADA a un impact positif sur le plan de la santé et permet de mieux vieillir chez soi.

Par ailleurs, les LADA présentent également l'avantage d'être moins onéreux qu'un EMS pour la personne concernée, avantage financier qui se répercute notamment sur le Canton et les Communes. Ces logements peuvent aussi accueillir des personnes qui bénéficient des prestations complémentaires AVS/AI. Dans ce cas, des aides financières sont accordées par le Canton.

Quelles sont les perspectives ?

Conscient que les enjeux du vieillissement occupent une place toujours plus centrale, le Canton souhaite promouvoir les LADA - auprès des acteurs privés et des collectivités publiques - sur l'ensemble du territoire afin de répondre à une demande grandissante de la population. Le Canton souhaite également développer l'information destinée à la population et aux professionnels. Visibiliser ce dispositif, le rendre plus facilement accessible et soutenir les personnes dans leurs démarches permettra notamment aux personnes concernées de mieux anticiper leurs besoins en matière d'habitat.

L'offre des logements adaptés avec accompagnement

Dans le canton de Vaud, il existe actuellement 62 sites de LADA reconnus par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), soit près de 1'600 logements. Ces logements répondent aux attentes de la population qui émet le souhait de vivre chez-soi le plus longtemps possible dans de bonnes conditions. Les LADA reconnus par le Canton peuvent être identifiés sur le site de l'Etat de Vaud : www.vd.ch/logements-proteges